



2021
2026

Vision de la Municipalité
pour la législature



Cadre de vie agréable pour toutes les générations



Notre Bourg doit **conserver son bel aspect** tout en **demeurant bien vivant**.
La Municipalité se préoccupe avant tout de ses citoyens, tout en restant attentive à la **diversité du lieu**.

Pour les jeunes et les familles, la Municipalité souhaite accroître le nombre de **places de garde** pour les 0 - 8 ans, **améliorer la sécurité** sur le chemin de l'école et développer les **lieux de rencontres et de loisirs** pour tous.

Elle développera aussi un cadre de vie accueillant pour les Saint-Preyardes et Saint-Preyards plus âgés : activités, mobilité, mise à disposition de services de soins et de soutien pour le **maintien à domicile** de ceux qui souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur chez-eux. **L'accès à des soins primaires de qualité** est aussi important pour tous les usagers de la Commune.

La Municipalité souhaite maintenir un parc de logements à **loyers abordables**, afin que les Saint-Preyardes et Saint-Preyards puissent demeurer dans la

Commune, tout en développant des **possibilités de travail**.

La Commune est riche de ses **sociétés locales** qu'il conviendra de valoriser. La culture présente à Saint-Prex sera aussi encouragée par des **soutiens aux artistes** établis et en devenir. L'offre de **jardins communaux** (toches) sera développée.

Enfin, comme boussole à ses actions, la Municipalité utilisera les recommandations du label national **VilleVerte suisse**, ainsi que celui de **Cité de l'énergie** dans une perspective concrète et pratique.

La Municipalité souhaite garder un bon niveau de **sécurité** et mieux **communiquer et informer** les citoyens.



Infrastructures et mobilité pour plus de confort



La Municipalité souhaite mener à bien des projets utiles et réalistes. Elle s'engage sur les points suivants :

- Reconstruire la **déchèterie**, les locaux du Service de l'environnement et des espaces publics (**SEEP**) et du Service des eaux (**SEaux**) ;
- Élaborer un concept sur l'**énergie** pour Saint-Prex incluant diverses options adaptées à son contexte ;
- Développer une **mobilité douce** compatible à tous les usagers et établir une nouvelle politique de **stationnement** ;
- Rénover le **Centre sportif et culturel** du Vieux-Moulin ;
- Rénover les bâtiments de la **place de l'Horloge** et les valoriser ;
- Poursuivre la **mise en séparatif** des réseaux communaux des **eaux claires et usées**, puis collaborer avec les privés pour leurs propres réseaux ;
- Préserver la **qualité naturelle de l'eau** potable ;
- Maintenir la **STEPi** opérationnelle (station d'épuration intercommunale : Etoy, Buchillon, Saint-Prex) ;
- Planifier la future **STEP régionale** ;
- Étudier la réalisation d'un **nouveau port au Coulet** et la valorisation d'une zone de loisirs attenante.





Valorisation du territoire communal



En cohérence avec la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), la Municipalité finalisera les **plans d'affectation**.

Il s'agira aussi de développer les projets de quartier **de la Gare** et du **Motty**, ainsi que de valoriser la parcelle de **Sous-Allens**.

Enfin, pour assurer un tissu économique à l'échelle des infrastructures, de la taille et de l'esprit de Saint-Prex, la Municipalité développera et exploitera les zones d'activités non utilisées actuellement dans le cadre des **stratégies régionales de gestion des zones d'activités** (SRGZA) du Canton.

Régionalisation



Saint-Prex est indissociable de sa région. Ainsi, la Municipalité maintiendra les **liens avec les Communes voisines** par des rencontres régulières, accroîtra ses activités avec les **associations intercommunales** et participera à des **projets régionaux**, tels que la nouvelle

station d'épuration, la police de proximité (PRM), la protection civile, ainsi que les différentes initiatives en rapport avec l'énergie et le climat. La Municipalité souhaite également renforcer la centralité de Saint-Prex en matière de **transports** et de **services**.

Des finances maîtrisées



La Municipalité entend avoir une gestion saine des deniers publics. Elle s'engage à **prioriser les investissements**, cherchera de **nouvelles sources de financement**, encouragera les **projets autofinancés** et reconsidérera

la **tarification de ses services**. Elle renforcera sa **communication** sur les sujets majeurs, tels que le budget, la cohésion sociale (anciennement « rééquilibrage de la facture sociale ») ou la péréquation avec le Canton.





Par ces lignes, la Municipalité présente sa vision pour la législature 2021-2026. Elle fixe le cadre global de ses intentions, ainsi que ses objectifs pour cette période.

C'est un engagement volontaire et public dans la perspective de stimuler la communication, la collaboration et les synergies entre tous les partenaires de notre Commune.

La Tour de l'Horloge nous rappelle la devise de notre village « Laissons dire et faisons bien ».

La Municipalité souhaite faire vivre cet adage dans ses actions politiques concrètes.



Qualité de vie pour les Saint-Preyardes et les Saint-Preyards dans une perspective de **développement durable**.

Vos conseillers municipaux pour 2021-2026



De gauche à droite: **Jan von Overbeck**, **Anouk Gäumann**,
Véronique Savioz, **Stéphane Porzi**, **Anthony Hennard**,



Commune
Saint-Prex



www.saint-prex.ch

Chemin de Penguey 1A - Case postale 51 - 1162 Saint-Prex
Tél. 021 823 01 01 - municipalite@st-prex.ch